



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

Date de la convocation :
10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le seize avril à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Alain DURIS

Nombre de conseillers en exercice : 15

Étaient présents : M. Alain DURIS, Maire, M. Bruno GRANCOING, Mme Sandrine COULON, M. Éric BOULESTEIX, Mme Aurélie GAUMER, Adjoint, Mme Mariel HARTWICH, M. Yann RUFFEL, ~~Mme Jéssica GATTE~~, M. Thomas PEYROT, Mme Odile NICOLARDOT, Mme Sabrina FREDON, ~~M. Arnaud CHESSERON~~, Mme Michèle COSSU, Mme Sylvie GERMOND, M. Julien GUYOT Conseillers municipaux.

Quorum : 8

Nombre de conseillers présents : 13

*Étaient absents : M Arnaud CHESSERON, Mme Jéssica GATTE
Ont donné pouvoir : M. Arnaud CHESSERON donne pouvoir à M. Éric BOULESTEIX*

Secrétaire de séance : M. Éric BOULESTEIX

Objet de la délibération : RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N° 012 2026 DU 20 MARS 2026

Numéro de la délibération : 013 2026

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2131-1 et suivants relatifs au contrôle de légalité

Vu le code des relations entre le public et l'administration et ses dispositions sur le retrait des actes ;

Vu la délibération n° 0012 2026 en date du 20 mars 2026, adoptée comportant une erreur matérielle :

Considérant que cette délibération est entachée d'une erreur justifiant son retrait dans le délai légal ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de procéder au retrait de cette délibération afin de sécuriser la décision administrative ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Article 1 : La délibération n° 012 2026 du 20 mars 2026 est retirée.

Article 2 : La présente délibération sera transmise au contrôle de légalité et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

Résultat du vote : unanimité



Le secrétaire de séance,
M. Éric BOULESTEIX

Le Maire,
M. Alain DURIS



Acte rendu exécutoire après transmission en
préfecture et publication le *17 avril 2026*
Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,